



## Concours d'Ensembles de Flûtes Samedi 23 et dimanche 24 Avril 2016

### Règlement du concours

#### *Conditions de participation*

Le concours est ouvert à tout ensemble de flûtistes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> cycles, cycles pré-professionnels, des écoles de musique et des conservatoires, ainsi qu'aux flûtistes amateurs hors cursus, sans limite d'âge.

Un ensemble doit être constitué d'un minimum de 4 flûtistes et d'un maximum de 16 flûtistes.

Il peut être dirigé ou non.

Sont autorisés : uniquement tout instrument de la famille des flûtes traversières.

Les professeurs ne sont pas autorisés à jouer au sein d'un ensemble (ils peuvent en revanche diriger l'ensemble).

Le concours est ouvert au public dans la limite des places disponibles. (hors entrée au festival)

Tout enregistrement photo ou vidéo (hors presse) sera interdit lors du concours. L'organisation du concours se réserve le droit de photographier, de filmer les ensembles participants au concours et de diffuser ces informations sur leur site.

Les frais liés au concours (transport, repas, hébergement,...) restent à la charge des participants.

L'organisation du concours décline toutes responsabilités en cas de perte, vol, casse ou autres accidents survenus sur des instruments lors de la manifestation.

#### *Dates et lieu du concours*

Le concours aura lieu les samedi 23 Avril (journée) et dimanche 24 Avril (matin)  
au Triangle de Huningue, 3 rue de Saint-Louis, 68330 HUNINGUE, FRANCE.

L'ordre de passage des ensembles sera déterminé par l'organisation du concours.

#### *Catégories*

Les ensembles seront jugés suivant leur niveau :

Catégorie ADAGIO: flûtistes de 1<sup>er</sup> Cycle

Catégorie ANDANTE: flûtistes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles

Catégorie ALLEGRETTO: flûtistes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, ainsi que les flûtistes amateurs et hors cursus

Catégorie VIVACE: flûtistes de 3<sup>ème</sup> cycle inscrits en DEM et + (maximum étudiants en Bachelor: BAC +3)

L'organisation du concours se réserve le droit de vérifier le cursus des inscrits et de réorienter l'ensemble, le cas échéant.

## *Programme*

Les candidats devront présenter un programme de leur choix sur le schéma suivant:

ADAGIO : 1 pièce (entre 2 et 5 minutes)

ANDANTE : 2 pièces de styles différents (entre 5 et 10 minutes)

ALLEGRETTO : 2 pièces de styles différents (entre 7 et 15 minutes)

VIVACE : 3 pièces de styles différents (entre 15 et 20 minutes)

Chaque œuvre présentée devra être composée au minimum de 4 voix écrites. (Œuvre existante ou création/composition.)

Pour les groupes de plus de 4 participants, les voix peuvent être doublées.

Les photocopies sont strictement interdites lors du concours.

Un exemplaire original sera à remettre au jury le jour du concours.

## *Jury et Prix*

Le jury sera composé de :

- Mme Gaby PAS VAN RIET, Présidente du jury
- Des membres de TRAVERSELAIR
- Des membres extérieurs invités

Le jury se réserve le droit d'interrompre une prestation (pour raison de minutage par exemple)

Les décisions du jury seront sans appel.

Prix : Bons d'achat, CDs, accessoires...

Pour la catégorie VIVACE: l'ensemble primé se produira également en concert lors des Européennes de Musique de Chambre à Illzach (68) en mars 2017.

L'annonce des résultats et la remise des prix se fera le dimanche 24 avril à 15h00.

Les lauréats de chaque catégorie sont invités à se produire en première partie du concert de l'ensemble TRAVERSELAIR, le 24 avril à 17h00.

## *Frais d'inscription*

Ensemble de 4 à 6 participants: 40 euros.

Ensemble de 7 à 12 participants: 60 euros.

Ensemble de 13 à 16 participants : 80 euros

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement (par chèque, à l'ordre de Traverselair) sont à envoyer à l'adresse suivante :

TRAVERSELAIR, Mme Barondeau-Hollinger Catherine,

19, rue de Wittisheim, 67600 BINDERNHEIM

Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

L'inscription sera validée après réception du règlement.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement.

Un email accusant réception de votre inscription sera envoyé au référent de l'ensemble. Il lui sera par la suite demandé des précisions sur le programme présenté.

**Date limite des inscriptions: 2 avril 2016.**

**Aucune inscription ne sera acceptée après cette date (cachet de la Poste faisant foi)**

**Toute inscription au concours signifie l'acceptation du dit règlement.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :

STRICH Christelle, Présidente  
06 85 85 11 82

PELLMONT Céline  
00 41 79 368 21 42  
Informations en allemand/anglais

GROSS Marie, secrétaire  
06 64 24 90 76

Catherine Barondeau, trésorière  
06 30 56 09 55